

Directives générales / Évènement en présentiel du 2 juin 2023

Campus Université de Montréal – École Polytechnique, 2500 chemin de Polytechnique, au 6^e étage

Inscription obligatoire d'ici le vendredi 17 avril 2023 à 17 h via le formulaire en ligne

Participants admissibles :

- Étudiantes, étudiants de 1^{er}, 2^e et 3^e cycles ainsi que stagiaires postdoctoraux inscrits dans un programme du Département de pharmacologie et physiologie ;
 - Membres du corps professoral du Département de pharmacologie et physiologie et ses membres accrédités ;
 - Membres du personnel de recherche et de soutien en administration ;
 - Étudiants externes sur invitation d'un membre du corps professoral ou d'un membre accrédité seulement.
-

Soumission d'un abrégé

Obligatoire : Pour toutes les étudiantes et tous les étudiants inscrits aux programmes de maîtrise et de doctorat du Département de pharmacologie et physiologie, ainsi que les stagiaires postdoctoraux. De plus, tous ont l'obligation de participer à l'évènement, c'est-à-dire, être présents et présenter une communication scientifique à la Journée de la recherche Gabriel L. Plaa. Seules les personnes en première année de leur programme peuvent être exemptées de présenter une communication. Par contre, il est fortement recommandé que ces personnes présentent leurs projets de recherche même s'ils ont encore peu de résultats. Des prix pour les meilleures présentations orales ou par affiches seront décernés.

Pour les étudiants de 1^{er} cycle en Sciences biomédicales : Les étudiantes et les étudiants de 1^{er} cycle en Sciences biomédicales ayant effectué un stage entre le 1^{er} mai 2022 et le 30 avril 2023, sous la supervision d'un membre du corps professoral du Département de pharmacologie et physiologie ou d'un de ses membres accrédités sont invités à soumettre un abrégé dans le cadre d'un concours servant à déterminer les dix meilleures présentations parmi toutes celles qui seront soumises dans cette catégorie. Lors de l'évènement du 2 juin 2023, les dix candidates et candidats présélectionnés seront invités.es à présenter une affiche devant un jury et auront la chance de gagner la bourse réservée à cette catégorie.

Directives pour la soumission de l'abrégé

Date limite de soumission : **17 avril 2023 à 17 h** à l'adresse suivante : journeegabrielplaa@gmail.com

Attention! Les abrégés doivent être révisés et approuvés par la directrice ou le directeur de recherche avant d'être soumis.

- Format Word, police Arial, taille 9,5 ;
- LE TITRE DOIT ÊTRE ÉCRIT EN MAJUSCULE, en français ;
- Maximum 250 mots pour le corps du résumé ;
- L'abrégé doit être soigneusement rédigé en français ou en anglais, au choix de l'auteur principal ;
- L'affiliation des auteurs doit être écrite dans le format : Département, Faculté de Médecine, Université de Montréal et Centre de recherche/Institut affilié (si applicable) ;
- Indiquez si vous souhaitez que votre abrégé soit évalué par le comité organisateur en vue d'une présentation orale.

N.B. Suite à l'évaluation, les noms des dix participants sélectionnés pour une présentation orale seront dévoilés à tous par courriel au plus tard le 5 mai 2023. Tous les autres participants devront soumettre une présentation dite par affiche.

Directives pour les présentations par affiche

- Le titre de votre affiche doit être en français mais les autres informations peuvent être en anglais. N'oubliez pas d'inscrire "Département de pharmacologie et physiologie".
 - L'espace d'affichage pour les panneaux est de 110 cm (44 po) de largeur maximum par 84 cm (33 po) de hauteur maximum (orientation paysage).
 - Des punaises seront mises à votre disposition sur place.
 - Les présentations seront divisées en deux séances :
 - **Pour le groupe du matin**, votre affiche doit être installée sur le panneau portant le numéro de votre abrégé entre 8 h et 8 h 30, le jour de l'événement, et vous devez être présent(e) à côté de votre affiche entre 10 h 45 et 12 h 15. Celle-ci devra être retirée avant 12 h 45.
 - **Pour le groupe de l'après-midi**, votre affiche doit être installée sur le panneau portant le numéro de votre abrégé entre 13 h et 13 h 30, le jour de l'événement, et vous devez être présent(e) à côté de votre affiche entre 15 h et 16 h 30. Celle-ci devra être retirée avant 17 h.
 - Au cours de la période qui vous est assignée, vous recevrez la visite du Jury qui vous demandera de résumer votre travail/projet en 5 minutes; vous aurez ensuite 3 minutes pour répondre aux questions du jury. Rappelez-vous que le respect des délais est un des critères qui servira au Comité pour vous évaluer.
-

Directives pour la soumission de la présentation orale (sur invitation seulement)

- Date limite de soumission : **17 avril 2023 à 17 h.**

Les directives spécifiques aux présentations orales seront communiquées en temps et lieu aux participants sélectionnés.